

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le samedi 2 mai 2015 à 9h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS:

Donald Badger, maire
Robert Chartier, conseiller #1
Joann McBrine, conseiller #2
Julian Tuer, conseiller #3
Denis Vaillancourt, conseiller #4
Jacques Drolet, conseiller #5
Cédric Briggs, conseiller #6
Guillaume Lavoie, inspecteur municipal
Philippe De Courval, directeur général / secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 3.1 RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 8 AVRIL 2015
4. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2014 PAR RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORNTON
5. PÉRIODE DE Q1UESTIONS
6. URBANISME
- 6.1 RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
- 6.2 DÉROGATION MINEURE CONCERNANT LE LOTISSEMENT D'UN LOT DE 5000 M² AYANT UN FRONTAGE DE 14,70 MÈTRES AU LIEU DE 66,6 MÈTRES (LOT :#P140, P12)
- 6.3 DÉROGATION MINEURE CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE PISCINE CREUSÉE EN COURS AVANT, AU LIEU D'ÊTRE CONSTRUITE EN COURS LATÉRALE OU ARRIÈRE (LOT :#385-8)
- 6.4 AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT #264-2008 VISANT À INTÉGRER LA RÉGLEMENTATION PROVINCIALE CONCERNANT LES DROITS ACQUIS POUR LES CARRIÈRES ET SABLIERES
- 6.5 FORMATION EN URBANISME
7. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- 7.1 RAPPORT POUR LE MOIS D'AVRIL 2015
8. WILLIAM G. DUKE
9. ADMINISTR4ATION
- 9.1 RÉOLUTION OCTROYANT UN DON AU COMITÉ DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE ST-ANDREW POUR LES TAXES MUNICIPALES
- 9.2 RÉOLUTION POUR AUGMENTER LE CPG DE 50,000\$
- 9.3 RÉOLUTION OCTROYANT UN CONTRAT À STECTOR INC. POUR LA TONTE DU GAZON À L'HÔTEL DE VILLE
- 9.4 RÉOLUTION POUR AUTORISER L'INSTALATION D'UNE SIGNALISATION POUR LE TOUR DES ARTS
- 9.5 AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES ADRESSES CIVIQUES
10. CHEMINS
- 10.1 RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE

11. INCENDIE

11.1 RAPPORT INCENDIE DES MOIS D'AVRIL 2015

12. VARIA

12.1 RÈGLEMENT SUR LES PESTICIDES

12.2 PLAN STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT

12.3 FÊTES DES VOISINS

13. COMPTES À PAYER

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

9H30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#044-0515

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBBRINE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LES 8 AVRIL 2015

#045-0515

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2015 soit adopté.

**4. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2014 PAR RAYMOND,
CHABOT, GRANT, THORNTON**

Le rapport financier a été présenté par la firme comptable Raymond,
Chabot, Grant, Thornton.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

+/- 7 personnes

6. URBANISME

6.1 RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le rapport du mois d'avril est déposé.

**6.2. DÉROGATION MINEURE CONCERNANT LE LOTISSEMENT D'UN
LOT DE 5000 M² AYANT UN FRONTAGE DE 14,70 MÈTRES AU LIEU
DE 66,6 MÈTRES (LOT :#P140,P12)**

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été demandée par le
propriétaire du Lot: #P140, P12 (23 Quilliams);

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure concerne le lotissement
d'un lot de 5000m² ayant un frontage de 14,70 mètres au lieu de 66,6 mètres
tel que stipulé à l'article 4.1.2 du règlement de lotissement #265-2008.

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à
la jouissance par les propriétaires voisins de leurs droits de propriété;

ATTENDU QUE la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme est
d'approuver la demande;

#046-0515

EN CONSEQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR DROLET

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER
& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest approuve la demande de dérogation mineure pour le lotissement d'un lot de 5000m² ayant un frontage de 14,70 mètres au lieu de 66,6 mètres tel que stipulé à l'article 4.1.2 du règlement de lotissement #265-2008.

6.3.DÉROGATION MINEURE CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE PPISCINE CREUSÉE EN COURS AVANT, AU LIEU D'ÊTRE CONSTRUITE EN COURS LATÉRALE OU ARRIÈRE (LOT :#385-8)

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été demandée par le propriétaire du Lot: #385-8;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure concerne la construction d'une piscine creusée en cours avant, au lieu d'être construite en cours latérale ou arrière, tel que stipulé par l'article 6.1.1.1 du règlement de zonage #264-2008.

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires voisins de leurs droits de propriété;

ATTENDU QUE la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme est d'approuver la demande;

#047-0515

EN CONSEQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest approuve la demande de dérogation mineure pour la construction d'une piscine creusée en cours avant, au lieu d'être construite en cours latérale ou arrière, tel que stipulé par l'article 6.1.1.1 du règlement de zonage #264-2008.

6.4 AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT #264-2008 VISANT À INTÉGRER LA RÉGLEMENTATION PROVINCIALE CONCERNANT LES DROITS ACQUIS POUR LES CARRIÈRES ET SABLIERES

A.M. AVIS DE MOTION, est, par la présente donné avec dispense de lecture par le conseiller Tuer pour modifier le règlement #264-2008 concernant les droits acquis pour les carrières et sablières.

6.5 FORMATION EN URBANISME

#048-0515

PROPOSE PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
& RÉSOLU A L'UNANIMITÉ;

QUE le Conseil municipal autorise la dépense de 517,39 \$ taxes incluses pour une formation en urbanisme donnée par Paradis, Lemieux, Francis le 26 mai 2015.

7. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

7.1 RAPPORT POUR LE MOIS D'AVRIL 2015

Permis émis

- 8 permis ou certificats d'autorisation a été émis en avril 2015 pour une valeur de 407000 \$.

Inspections/ infractions

- Quatre inspections ont été effectuées. / Aucune infraction constatée.

Autre

- Plusieurs problématiques par rapport à la rénovation cadastrale.
- Distribution d'un dépliant d'information sur le règlement sur les pesticides.

LE RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL EST DÉPOSÉ.

8. CORRESPONDANCE

8.1. WILLIAM G. DUKE

9. ADMINISTRATION

9.1 RÉSOLUTION OCTROYANT UN DON AU COMITÉ DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE ST-ANDREW POUR LES TAXES MUNICIPALES

Remboursement des taxes municipales 2015 - Comité de restauration St-Andrew

QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest autorise un don de \$158.41 au comité de restauration St. Andrew dans l'année 2015 représentant les taxes de l'année 2015.

#049-0515

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
& RESOLU À L'UNANIMITÉ ;

LE CONSEILLER TUER S'EST ABSTENU POUR CONFLIT D'INTÉRÊT.

9.2. RÉSOLUTION POUR AUGMENTER LE CPG DE 50 000\$

CONSIDÉRANT que la municipalité possède déjà des CPG;

CONSIDÉRANT qu'au cours des deux dernières années, le compte de banque n'est pas descendu en deça de 90 000\$;

#050-0515

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest autorise le directeur général / secrétaire-trésorier et le maire à retirer 50 000\$ du compte de banque pour le

placer dans un CPG de la municipalité

9.3. RÉOLUTION OCTROYANT UN CONTRAT À STECOR INC. POUR LA TONTE DU GAZON À L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE Stecor Inc. était responsable de la tonte du gazon en 2014;

ATTENDU QUE le prix reste le même;

#051-0515

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest engage les services de Stecor Inc. afin de faire la tonte de gazon et le découpage environ aux deux semaines au taux de 35,00\$ la visite pour 2015.

9.4. RÉOLUTION POUR AUTORISER L'INSTALLATION D'UNE SIGNALISATION POUR LE TOUR DE ARTS

Résolution autorisant l'installation de l'affichage pour le tour des arts

ATTENDU QUE le comité de signalisation du Tour Des Arts doit faire une demande auprès du M.T.Q. concernant l'installation de panneaux d'affichage afin d'indiquer l'événement durant la période du 11 au 19 juillet 2015;

ATTENDU QU'une condition est que l'organisateur doit avoir l'accord de la municipalité afin de respecter les règlements municipaux;

#052-0515

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest est en accord avec l'affichage et la signalisation de l'événement selon la disposition à l'article 2a du règlement de zonage #264-2008.

LE CONSEILLER CHARTIER S'EST ABSTENU POUR CONFLIT D'INTÉRÊT

9.5. AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES ADRESSES CIVIQUES

A.M.

AVIS DE MOTION, est, par la présente donné avec dispense de lecture par la CONSEILLÈRE MCBRINE concernant la modification du règlement sur les adresses civiques.

10. CHEMINS

10.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE

Travaux effectués :

- Réparation de plusieurs chemins suite aux dommages causés par le dégel;

- Début des travaux de nivelage;
- Préparation du contrat de déneigement de 2015-2016;
- Balayage des ponts;
- Réception des listes de prix pour divers équipements de différents entrepreneurs.

LE RAPPORT DE LA VOIRIE EST DÉPOSÉ.

11. INCENDIE

11.1. RAPPORT INCENDIE DES MOIS D'AVRIL 2015

Aucun feu n'a eu lieu pour le mois d'avril 2015.

12. VARIA

12.1. RÈGLEMENT SUR LES PESTICIDES

Le règlement ne s'applique pas pour l'épandage d'engrais pour les agriculteurs.

12.2. PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

23 Mai

Consultation publique
Lettres acceptées

XX mai/juin

Rapport préliminaire (diagnostic et recommandations)
Force et faiblesse / Menaces / Opportunités
Révision par le sous-comité avant de le présenter au Conseil.

XX XXX

Possibilité d'une consultation publique fermée (Organisée par Trigone)
Sur invitation seulement / Seulement si nécessaire

12/13 juin

Élaboration du plan stratégique
Jour 1 : vision, mission, les valeurs et les orientations Jour 2 : actions ou projets à considérer.

XX Aout

Rapport final
Avec le plan d'action.

XX Sept

Rencontre finale avec le public
Présentation du plan d'action retenue.
Invitation pour la présentation de représentants de la MRC, VLB, St. Etienne, etc.

12.3. FÊTE DES VOISINS

Ceux qui sont intéressés à faire partie du comité ou offrir leur propriété pour accueillir l'évènement peuvent communiquer avec la municipalité.

13. COMPTES PAYABLE

Solde à la banque au 31 mars 2015	270 419,38	\$
Déboursés d'avril 2015	76 535,95	\$
Dépôts d'avril 2015	278 107,65	\$
Solde à la banque au 30 avril 2015	471 991,08	\$
CPG	455 184,53	\$
CPG Parcs et terrains de jeu	149 651,16	\$

#053-0515

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE les comptes du mois d'avril 2015 soient approuvés et que les paiements du 2 mai 2015 au montant de 40 251,72 \$ soient émis.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée par le conseiller chartier à 10h54.

Philippe De Courval
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Donald Badger
Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU LUNDI LE 1 JUIN 2015 À 19H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.

Faits saillants

Période de questions

AUCUNE QUESTION N'A ÉTÉ POSÉE.

Liste des paiements émis au 2 mai 2015

List of payments issued May 2, 2015

<i>#</i>	<i>Nom/Name</i>	<i>Montant/Amount</i>
6	Bell Canada	251.22 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	8,063.72 \$
17	Hydro-Quebec	738.39 \$
21	Paradis, Lemieux, Francis, avocats	517.39 \$
61	MRC BROME-MISSISQUOI	1,070.75 \$
120	MASTERCARD	568.36 \$
126	BROMONT TERRASSE INC.	2,075.30 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	11,554.21 \$
177	THE RECORD	115.89 \$
207	Bell Mobilité Inc.	17.70 \$
209	Médias Transcontinental SENC	291.26 \$
226	Guillaume Lavoie	95.45 \$
227	OBV YAMASKA	1,264.73 \$
241	Philippe De Courval	18.39 \$
250	Xerox Canada Ltée	92.14 \$
277	Central Maine & Québec Railway	825.00 \$
289	A.B. Côté Inc.	1,385.45 \$
304	Éthier Avocats Inc.	1,965.91 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,739.58 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	922.98 \$
320ALLL	ALLEN LOREN	64.62 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,819.17 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,666.23 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	466.83 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,492.47 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	1,168.58 \$
Total		40,251.72 \$

Liste des dépenses d'avril 2015/ List of expenses for April 2015
Bolton Ouest / West Bolton

#	Nom/Name	Montant/Amount
6	Bell Canada	251.57 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	40,003.92 \$
21	Paradis, Lemieux, Francis, avocats	4,831.99 \$
50	St. Andrew's Restoration Committee	158.41 \$
51	Receveur général du Canada	1,662.20 \$
72	ROCH VALLIERES inc.	3,319.91 \$
108	QUILLIAMS ELECTRIC	143.66 \$
110	GEORGE WOODARD	500.00 \$
120	MASTERCARD	25.90 \$
128	iTeract Inc.	68.93 \$
158	Barry Dwyer	406.94 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	10,049.32 \$
181	Les Pompages West Brome	201.21 \$
190	Les éditions juridiques FD	131.07 \$
206	Revenu Québec	3,626.21 \$
207	Bell Mobilité Inc.	17.25 \$
224	MALEM	425.46 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	532.42 \$
250	Xerox Canada Ltée	192.33 \$
260	Tamara Lynn Burcombe	75.00 \$
261	Association des Townshipers	500.00 \$
285	Neopost Canada Ltée	44.67 \$
305	CONSERVATION DE LA NATURE - QUEBEC	509.61 \$
306	CONSERVATION DE LA NATURE - QUEBEC	5,984.80 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,766.58 \$
130hebl	HEBERT LYNE	922.98 \$
320RHJ	RHICARD JOHN	337.50 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,682.82 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,666.23 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	922.98 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,492.47 \$
Total		82,454.34 \$